



Paris, le 27 mai 2024

18h00

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 2024

**L'Assemblée générale mixte d'Hermès International s'est tenue le mardi 30 avril 2024 à 9 heures 30, à la Salle Pleyel – 252, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.**

Les actionnaires ont pu assister physiquement à l'Assemblée générale mais également la suivre en intégralité *via* une retransmission vidéo en direct sur le site internet de la société : <https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>

La rediffusion de l'assemblée est disponible, à cette même adresse, en version e-accessible.

L'Assemblée générale mixte s'est tenue sous la présidence d'Éric de SEYNES, Président du Conseil de surveillance. Siégeaient à la tribune, à ses côtés :

- Axel DUMAS, gérant,
- Henri-Louis BAUER, président du Conseil de gérance de la société Émile Hermès SAS, gérant et associé commandité, et
- Éric du HALGOUËT, Directeur Général Finances.

Julie GUERRAND, représentante de la société H51, et Jean-Christophe DUMAS, représentant de la société H2, actionnaires représentant le plus grand nombre de voix et présents dans la salle, assumaient les fonctions de scrutateurs.

Amélie WATTEL, du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT ainsi que Vincent FRAMBOURT du Cabinet GRANT THORNTON AUDIT, représentaient le collège des Commissaires aux comptes.

Nicolas HUONIC, Directeur juridique Droit des sociétés et Boursier, Secrétaire du Conseil de surveillance, assurait la fonction de secrétaire de séance.

Stéphanie SCHAMBOURG, commissaire de justice, était présente.

Les quorums requis par la loi en assemblée ordinaire et en assemblée extraordinaire étaient réunis, soit 86,51 % pour l'ensemble des résolutions<sup>1</sup>.

Les actionnaires ont notamment eu à se prononcer sur :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023,

---

<sup>1</sup> Pour la 4<sup>ème</sup> résolution (« *Affectation du résultat – Distribution d'un dividende ordinaire* »), le quorum était de 87,20 %. Cette différence s'explique par le fait que, conformément aux dispositions statutaires, le droit de vote des actions démembrées est dévolu au nu-propriétaire pour toutes les résolutions à l'exception de celle relative à l'affectation du résultat qui est réservée à l'usufruitier

- L'affectation du résultat et la mise en distribution, le 6 mai 2024, du solde du dividende ordinaire de l'exercice (un acompte de 3,50 € par action ayant été versé le 15 février 2024), soit 11,50 € par action, auquel s'ajoute le dividende exceptionnel de 10,00 € par action, soit un montant total par action de 21,50 € par action ; soit un dividende total par action de 25,00 € contre 13,00 € l'année précédente,
- L'approbation des conventions réglementées,
- L'autorisation à donner à la gérance pour opérer sur les actions de la société,
- L'approbation des rémunérations et des avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 aux mandataires sociaux (votes *ex-post* global et individuels),
- L'approbation des politiques de rémunération des gérants et des membres du Conseil de surveillance (votes *ex-ante*),
- Le renouvellement des mandats de membre du Conseil de surveillance de Matthieu DUMAS, Blaise GUERRAND, Olympia GUERRAND et Alexandre VIROS, pour une durée de trois ans,
- La nomination du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT en qualité de commissaire aux comptes chargé de la certification des informations en matière de durabilité pour une durée de trois exercices,
- L'autorisation à conférer à la Gérance à l'effet de procéder à une réduction du capital par annulation d'actions,
- L'autorisation à conférer à la Gérance à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes.

Avant le début de l'Assemblée générale, les actionnaires présents en salle ont pu assister à un tableau réalisé par Philippe BEAU et le trio contemporain Rouge, sur le thème des ombres et visionner un film d'animation exposant le travail de Geoffroy PITHON autour des faits marquants et objets iconiques de l'année 2023.

Le Président a ouvert l'Assemblée générale et souhaité remercier chaleureusement les actionnaires présents, physiquement ou à distance, d'y participer, avant de passer la parole à Henri-Louis BAUER.

Henri-Louis BAUER, président du Conseil de gérance de la société Émile Hermès SAS, gérant et associé commandité a souhaité la bienvenue aux actionnaires. Il a rendu hommage à la mémoire de Bertrand PUECH, membre de la famille ayant joué un rôle important dans l'histoire de la Maison, d'abord en tant que Directeur du magasin du Faubourg Saint-Honoré, avant de devenir Directeur Adjoint en charge des Ressources Humaines puis Président du Conseil de gérance d'Emile Hermès. Il a par ailleurs insisté sur deux valeurs chères à la maison Hermès : l'indépendance et la qualité.

*Le film intitulé « Pony Dance » a été diffusé.*

Axel DUMAS, gérant, a pris la parole et a remercié l'ensemble des actionnaires pour leur fidélité.

Il a ensuite présenté le bilan général de l'année 2023 et la stratégie, en faisant remarquer que 2023 a été une année exceptionnelle pour la maison, dans un contexte mondial instable et un marché de plus en plus polarisé, reflétant ainsi la solidité du modèle d'entreprise artisanal, reposant sur une intégration verticale et un ancrage territorial fort.



Axel DUMAS est revenu dans un premier temps sur ce modèle artisanal de la maison Hermès :

- Doublement des effectifs en 10 ans,
- Plus de 60 % des créations d'emplois ont lieu en France,
- Fabrication en France de 74 % des objets Hermès,
- Revitalisation des territoires avec 60 sites de production et de formation en France,
- Renforcement des investissements opérationnels de 2 milliards d'euros sur trois ans dont plus de 60 % en France.

*Le film « Bienvenue dans nos ateliers » a été diffusé.*

Axel DUMAS a ensuite souligné la créativité foisonnante de l'année 2023, grâce au talent des équipes placées sous la direction de Pierre-Alexis DUMAS :

- Dans la collection maroquinerie, avec les sacs Arçon, *Della Cavalleria Elan* ou encore le sac *Haut à Courroies Multipockets*,
- Dans le prêt-à-porter masculin et féminin,
- Dans le secteur de l'horlogerie et de la bijouterie avec la montre *Hermès H08* ou encore avec les créations de Pierre Hardy autour des lignes iconiques *Chaîne d'ancre* et *Kelly*,
- Dans le secteur du parfum et de la beauté, avec les lancements des parfums *Un jardin à Cythère* et *Tutti Twilly* ou encore avec le 5<sup>e</sup> chapitre de la beauté, *Le Regard Hermès*,
- Dans le métier Soie avec la dynamique des formats et des dessins des collections,
- Et enfin, dans le métier Maison, qui a connu durant cette année 2023 un vif succès, en particulier lors de la présentation au Salon du meuble de Milan.

*Le film présentant les travaux du magasin de Vienne a été diffusé.*

Axel Dumas a également salué l'excellence des savoir-faire et leur transmission au sein de la maison, qui poursuit ses investissements dans ses capacités de production.

□ Développement des capacités de production

- Inauguration des maroquineries (certifiées E4C2) de Louviers et de la Sormonne,
- L'agrandissement de la Maroquinerie de Saint-Junien dans la Haute-Vienne,
- 4 nouvelles maroquineries en projet : Riom (Puy-de-Dôme) en 2024, l'Isle d'Espagnac (Charente) en 2025, Loupes (Gironde) en 2026 et Charleville-Mézières (Ardennes) à horizon 2027,
- Renforcement des investissements capacitaires dans tous les métiers,
- Sécurisation des approvisionnements, avec notamment des prises de participations minoritaires chez certains partenaires historiques.

*Le film intitulé « Empreintes sur le Monde - Partenariat avec la coopérative de Vannerie de Villaines-les-Rochers » de Frédéric Laffont a été diffusé.*

□ Un réseau de distribution intégré, omnicanal et exclusif

- Poursuite des investissements opérationnels,
- Extension du réseau aux Etats-Unis (Naples, Los Angeles Topanga et Aspen) et en Chine (Tianjin et Chengdu),

- Ouverture d'une nouvelle plateforme e-commerce au Brésil,
- Renforcement de la chaîne logistique dans toutes les régions.

- Evolution du nombre de magasins (294 magasins à fin décembre, dont plus des trois quarts sont opérés en propre)
- Une communication singulière

La communication, 17<sup>e</sup> métier d'Hermès, raconte l'univers d'Hermès de manière authentique et décalée :

- À la rencontre des artisans avec *Hermès In The Making*,
- L'exposition *Héritage In Motion* dédiée au patrimoine Hermès, qui s'est déroulée à São Paulo,
- Découverte des 16 métiers avec notamment les évènements :
  - *Brides de galaxy* à Londres ;
  - *Parade* à Séoul ;
  - *Petit h* à Beijing et Osaka.

*Le film « Saut Hermès » a été diffusé.*

Axel DUMAS a également présenté la démarche durable et responsable de la Maison.

- Une stratégie RSE ambitieuse
  - Le groupe poursuit ses engagements en matière de croissance durable et responsable à travers sa stratégie climat, l'ancrage territorial et le développement de filières responsables, notamment :
    - Réduction des émissions entre 2018 et 2030, validé SBTi (- 50,4 % en valeur absolue scopes 1&2, - 58,1 % en intensité scope 3),
    - Déploiement de la Politique du bien-être animal à l'ensemble des filières animales,
    - Déploiement des formations diplômantes,
    - Formation de 100 % des collaborateurs à la biodiversité/RSE à horizon 2025.
- Emploi et responsabilité
  - Hermès poursuit également ses engagements en tant qu'employeur responsable,
  - En 2023, Hermès a renforcé ses effectifs de près de 2 400 personnes dont 1 400 en France,
  - Début 2024, le groupe a versé une nouvelle prime de 4 000 euros à l'ensemble des collaborateurs dans le monde,
  - Hermès versera en France 450 millions d'euros au titre de l'intéressement et de la participation 2023, de la prime de partage exceptionnelle et des charges d'actions gratuites,
  - Les dispositifs de formation interne se poursuivent avec le déploiement de l'École des Artisans de la Vente et de l'ouverture d'un nouveau Centre de Formation d'Apprentis de l'École Hermès des savoir-faire,

- La maison continue ses actions en matière d'inclusion et diversité avec la création d'un réseau de référents internationaux qui vise à couvrir 100 % de l'effectif groupe,
- Hermès compte désormais 7,12% de collaborateurs en situation de handicap en France, au-delà des obligations légales,
- Signature d'un accord groupe sur la Conciliation des temps de vie (aidants, parentalité et vulnérabilités).

□ Répartition des effectifs par filière

- Le groupe conserve un équilibre dans sa croissance en maintenant une répartition par filière stable, avec un équilibre production et vente,
- 20 % des collaborateurs ont moins de 30 ans,
- 10 % des collaborateurs ont plus de 55 ans.

□ Répartition des effectifs par zone géographique

- La répartition géographique des effectifs reflète l'implantation de l'outil de production, très intégré, avec 62 % des effectifs dans l'Hexagone,
- Les femmes, fortement représentées, représentent 68% de l'ensemble des collaborateurs, 60% des instances dirigeantes et 40% du Comité exécutif à fin 2023.

□ Engagement pour le climat et la préservation des ressources naturelles

- Ambitions en matière environnementale en ligne avec la COP 21 et avec une trajectoire de réchauffement inférieure à 1,5°C validé par le SBTi,
- Réduction de 49,6% des émissions des scopes 1 et 2 en valeur absolue par rapport à 2018,
- Réduction de 51 % en intensité des consommations d'énergies industrielles, entre 2019 et 2023,
- Réduction de 52,2 % du scope 3 en intensité,
- Référentiel certifié pour un immobilier à haute performance environnementale,
- Engagement dans la démarche *Science Based Targets for Nature* (SBTN) depuis 2023, afin d'établir des objectifs scientifiques pour la préservation de la biodiversité,
- Publication de la politique Forêts,
- Maîtrise de l'eau,
- Approfondissement des analyses de cycle de vie sur 100 % des produits les plus emblématiques de la maison d'ici 2025,
- Engagement pour l'éco-conception, la réutilisation et le recyclage sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

*Un film présentant l'édition 2024 de la Journée Livelihoods, qui a réuni plus de 30 ONG et plus de 1 000 participants, a été diffusé.*

- Au plus près des territoires et des collectivités
  - Le modèle d'entreprise d'Hermès est fortement intégré et ancré dans les territoires,
  - Renforcement du Code de conduite fournisseurs,
  - Développement durable des chaînes d'approvisionnement : 66 matières couvertes par le Brief filières,
  - 293 M€ d'achats contribuent au développement du secteur aidé et des territoires prioritaires, dont 44 % auprès de PME,
  - Engagement citoyen jusqu'à 5 jours par an pour chaque collaborateur.
- Fondation d'entreprise Hermès et actions de mécénat
  - Nouvel engagement quinquennal (2023-2028) avec un budget de 61 M€,
  - Près de 400 opérations solidaires à travers le monde en matière d'éducation, de solidarité et de santé et de protection de l'environnement, pour un montant total de 13 M€.

*Un film sur la Manufacture de Louviers a été diffusé.*

- Reconnaissance de l'excellence du modèle artisanal
  - La progression d'Hermès dans les notations extra-financières se poursuit :
    - Notation « AA » de MSCI,
    - Classement par Sustainalytics en 2<sup>nde</sup> place des secteurs Textiles et Habillement, et Luxe,
    - Intégration de la « A list » du CDP qui place la maison parmi les 330 entreprises jugées les plus performantes au niveau mondial sur les sujets environnementaux.

Axel DUMAS a présenté ensuite l'activité 2023 :

- Le chiffre d'affaires atteint 13,4 milliards d'euros
  - Le chiffre d'affaires progresse à taux de change constants de 21 % sur un an,
  - En 2023, la croissance des ventes est remarquable dans l'ensemble des zones géographiques, qui affichent toutes des croissances autour de 20%,
  - La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique reste stable d'une année sur l'autre,
  - À fin décembre 2023, tous les métiers confirment leur forte dynamique,
  - L'évolution de la répartition des métiers a notamment reflété la dynamique des vêtements et accessoires,
  - La maroquinerie poursuit sa croissance en ligne avec ses objectifs.

*Un film sur la peinture main a été diffusé.*

Eric du HALGOUËT, Directeur Général Finances, a présenté les comptes consolidés 2023 :

- Excellents résultats cette année :
  - Chiffre d'affaires +16 %, qui atteint 13,4 milliards d'euros
  - Résultat opérationnel courant +20 %, atteignant ainsi 5,7 milliards d'euros,
  - Résultat net +28 %,
- La croissance des ventes à taux de change constants qui s'élève à 21 % est, comme en 2022, particulièrement vertueuse, avec un effet prix d'environ 7 %,
- Les dépenses de communication ont franchi le seuil de 600 millions d'euros,
- Les frais administratifs et commerciaux, qui comprennent notamment les coûts salariaux du personnel de vente et des fonctions support, ainsi que les loyers variables, s'élèvent à 2,6 milliards d'euros,
- La rentabilité opérationnelle courante atteint son plus haut niveau historique à 42,1 % des ventes, un niveau exceptionnel, en amélioration de plus d'un point et demi par rapport à 2022,
- La charge d'impôt s'élève à 1,6 milliard d'euros et représente un taux effectif d'impôt de 27,8 %,
- Le résultat net atteint 4,3 milliards d'euros, soit une hausse de 28 % par rapport à l'année 2022,
- Le groupe a accéléré ses investissements sur la deuxième partie de l'année à hauteur de 859 millions d'euros en 2023,
- La trésorerie nette retraitée gagne 1,4 milliards d'euros et atteint 11,2 milliards d'euros à fin décembre 2023. Elle représente plus de 50 % du total de l'actif et les capitaux propres, qui s'élèvent à plus de 15 milliards d'euros, représentent 75 % du passif.

Eric du HALGOUËT a terminé son intervention en indiquant que « *le groupe a consolidé une structure financière solide qui lui permet de préserver son indépendance et de poursuivre sa stratégie à long terme* ».

Axel DUMAS a repris la parole pour évoquer les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 :

- Forte progression des ventes au 1<sup>er</sup> trimestre qui atteignent près de 3,8 milliards d'euros (+17 % à taux de change constants),
- À fin mars 2024, toutes les zones géographiques sont en progression à deux chiffres et tous les métiers confirment une belle dynamique.

Pour conclure, Axel DUMAS a présenté les perspectives 2024, inchangées, et confirmé la poursuite des investissements et la création d'emplois.

- Le thème de l'année 2024 est l'année du Faubourg

« *Ce lieu, fruit d'un rêve, celui d'Emile Hermès, est le cœur battant de la maison. Il se trouve partout où se trouve Hermès et insuffle la fantaisie, l'effervescence et l'esprit d'entreprendre cher à la maison.* »

- Dynamique poursuite de création d'emplois, multi-locale et multi-métiers,
- Poursuite de l'accompagnement des fournisseurs,
- Poursuite des investissements dans les capacités de production,

- Développement du réseau de distribution, avec les ouvertures et agrandissements de magasins,
- Renforcement de l'intégration verticale amont et aval et des liens avec notre partenaire historique au Moyen-Orient.

*Un film sur la Maison emblématique du Faubourg réalisé avec Jessica von Bredow-Werndl, championne du monde et championne olympique en dressage, cavalière partenaire d'Hermès, a été diffusé.*

Le Président a repris la parole et a remercié Axel DUMAS et Éric du HALGOUËT, pour la qualité de leurs présentations, et au nom des actionnaires, remercié tous les collaborateurs du groupe Hermès qui ont su réaliser ensemble les résultats de cette année exceptionnelle.

Le Président a ajouté que « *toutes les divisions, tous les métiers, toutes les régions, toutes les manufactures, tous les ateliers, tous les créateurs ont su contribuer à cette formidable croissance qui a largement dépassé les objectifs que nous nous étions fixés. L'engagement de tous témoigne d'un attachement profond pour le modèle d'entreprise respectueux et responsable de la maison Hermès* ».

Le Président a également tenu à remercier la Gérance et les membres du Comité exécutif « *pour leur gestion talentueuse de notre belle entreprise, en respectant ses valeurs fondamentales, son identité propre et ses principes* ».

Le Président a enfin témoigné sa reconnaissance envers les actionnaires pour leur loyauté et leur soutien sans faille : « *nous avons conscience de la force de cette relation qui nous lie et je souhaite vous en remercier chaleureusement* ».

Puis, le Président est passé à la présentation des principales résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Ont en particulier été abordés :

- La proposition de distribution de dividende ordinaire et extraordinaire, à hauteur de 25,00 € par action,
- Les rémunérations effectives des mandataires sociaux versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice 2023 (votes *ex-post*), toutes conformes aux politiques de rémunération approuvées par l'Assemblée générale,
- Le renouvellement pour trois ans des mandats de quatre membres du Conseil de surveillance arrivant à échéance,
- La nomination du commissaire aux comptes chargé de la certification des informations en matière de durabilité pour une durée de trois exercices,
- Le renouvellement des autorisations données à la Gérance de procéder à un rachat d'actions dans la limite de 10 % du capital et la faculté de les annuler, et
- Le renouvellement de l'autorisation donnée à la Gérance pour procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes de la société.

Puis, le Président a évoqué le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, ainsi que le rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale mixte et a donné la parole aux Commissaires aux comptes qui ont exprimé une opinion sans réserve ni observation sur les comptes consolidés et les comptes annuels de la société.

Avant d'ouvrir la séance de questions et réponses, le Président a informé l'assemblée que la société a reçu en amont 13 questions écrites émanant de trois actionnaires, dans les formes et délais requis par les textes. Il est rappelé que la réponse à ces questions relève de la compétence de la gérance.

Ces questions portaient principalement sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance des activités d'Hermès. Celles-ci concernaient plus spécifiquement les engagements de la Maison vis-à-vis des Accords de Paris, ses engagements en termes de biodiversité, de bien-être animal, le mécénat médical ou encore l'implication des partenaires sociaux sur les sujets RSE. Conformément à la réglementation en vigueur, les réponses apportées par la Gérance à ces questions sont publiées sur le site internet de la société :

<https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>.

Au cours du débat en salle, les principaux thèmes abordés (en dehors de ceux déjà traités dans les questions écrites) ont été les suivants :

- L'organisation de visites de sites pour les actionnaires individuels ainsi que la création d'un club des actionnaires,
- Le bien-être animal,
- Les projets de développement dans le domaine de la cosmétique,
- La division du nominal de l'action,
- L'emploi des salariés en situation de handicap,
- Les déterminants du succès d'Hermès.

Enfin, les votes ont été exprimés au moyen de boîtiers électroniques.

Leur fonctionnement ainsi que le bon déroulement de toute l'assemblée ont été contrôlés par Maître Stéphanie SCHAMBOURG, commissaire de justice.

Les résultats détaillés des votes, montrent que les 20 résolutions, dont 3 à titre extraordinaire, ont été adoptées à un très grand nombre de voix.

Ces résultats sont disponibles sur le site :

<https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>.

L'Assemblée générale s'est terminée par ces mots du Président : « *Nous vous remercions une nouvelle fois d'avoir été aussi nombreux à y assister et nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver l'année prochaine, le 30 avril 2025, dans cette même salle* ».